

Accueil des jeunes enfants

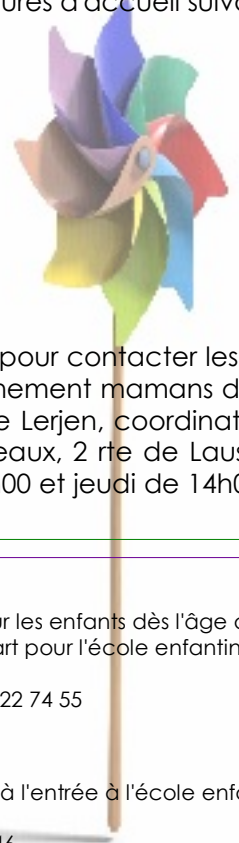
Depuis le **1er janvier 2009**, notre village est rattaché au réseau AJENOL (Accueil de jour des enfants du nord-ouest lausannois) qui comprend les communes de Bournens, Boussens, Cheseaux, Jouxten-Mézery, Romanel, Prilly et Sullens. Ce réseau comprend les structures d'accueil suivantes :

- une crèche-garderie, les Acacias, à Prilly
- une garderie, la Fourmi bleue, à Prilly
- une garderie, la Galipette, à Cheseaux
- une garderie, les Petits Bonshommes, à Romanel

Et dès le 1er janvier 2010 :

- une crèche, le Tilleul, à Prilly

Vous trouverez, ci-dessous, tous les renseignements nécessaires pour contacter les structures de notre réseau. Concernant les accueillantes en milieu familial, anciennement mamans de jour, notre village dépend de Cheseaux. Vous pouvez contacter : Mme Gabrielle Lerjen, coordinatrice de la structure d'accueil familial de jour, administration communale de Cheseaux, 2 rte de Lausanne, CP 67, 1033 Cheseaux, tél. 079/233 73 10. Horaires : lundi de 9h00 à 11h00 et jeudi de 14h00 à 16h00. E-mail : mamans.jour@cheseaux.ch



Centre de vie infantine des Acacias (Crèche)

Avenue des Acacias 7, 1008 Prilly. Offre 12 places dans son secteur nurserie pour les enfants dès l'âge de 6 semaines jusqu'à 2 ans, moment où ils rejoignent le secteur garderie, 10 places, jusqu'à leur départ pour l'école infantine. Le Centre de vie infantine est ouvert de 6h30 à 18h15. Les inscriptions se font auprès de Mme Nicole Simonet Say, directrice. Tél. 021/622 74 55

La Garderie / Halte-Jeux la Fourmi bleue

Route de Cossonay 28, 1008 Prilly. Accueille 20 enfants dès l'âge de 2 ans jusqu'à l'entrée à l'école infantine. La Fourmi bleue est ouverte de 7h30 à 17h30. Les inscriptions se font auprès de Mme Lucia Tenore, directrice. Tél. 021/622 74 46

Garderie La Galipette

Route de Lausanne 2, 1033 Cheseaux-sur-Lausanne, tél. 021/867 11 67 ou 021/731 35 34

Garderie Les Petits Bonshommes

Chemin du Village 9, 1032 Romanel, tél. 021/646 99 34

Future crèche le Tilleul à Prilly

Pré-inscription auprès de : Petite enfance, route de Cossonay 26, case postale, 1008 Prilly. Tél. 021/622 72 66, fax 021/622 74 47, e-mail sape@prilly.ch

Cette page est bien appropriée pour vous annoncer deux naissances dans notre village

Zelia

est née le 2 mars

Félicitations aux parents,
**Rébecca Veselinov et
Thierry Dormoy**



Nolan

est né le 30 mars

Félicitations aux parents,
**Dolma Buzzi et
Stéphane Krattinger**

Photos et mise en page : Sylvie Guignet
Parution : tous les deux mois
Impression : Plott Informatique SA à Bussigny

Tous les Argans au courant sur notre site
www.bournens.ch
Contact : argan@bournens.ch



BOURNENS

L'Argan au courant

Bulletin d'informations édité par la Municipalité de Bournens
N° 23 – avril 2009

Prochain ramassage
objets encombrants :
vendredi
29 mai 2009



ATTENTION

Recrudescence de vols
dans le village ... n'hésitez pas à
prévenir vos voisins quand vous partez en
vacances ... et à enclencher votre système
d'alarme si vous en avez un !



Nous avons le plaisir de lire **Marine Bocien** qui, souhaitant faire journaliste vient s'essayer dans notre journal local.

Dans cette édition, elle nous présente Laurent Schweingruber, Président du Conseil Général

Laurent Schweingruber, Président du Conseil Général, nous parle de sa fonction

Marine Bocien : Quelles sont vos tâches pour cette fonction ?

Laurent Schweingruber : Cela consiste à organiser les votations, à présider un seul conseil général et à avoir de contacts avec la municipalité. Je dois par ailleurs représenter la commune. Je suis très content d'occuper cette fonction et contribuer ainsi à la vie du village de Bournens.

MB : Quels sont les avantages et les inconvénients ?

LS : L'avantage, c'est de vivre une expérience supplémentaire et contribuer à la vie du village. C'est aussi l'occasion de faire des connaissances.

Les inconvénients sont minimes pour l'instant, le seul inconvénient, c'est de passer un dimanche ensoleillé à la grande salle.

MB : Pour vous, personnellement, que vous apporte cette tâche ?

LS : Cela m'apporte des informations sur le fonctionnement du système politique et législatif d'un village.

MB : Pourquoi avoir choisi Bournens pour lieu d'habitation ?

LS : Bournens est un joli petit village campagnard et paisible à proximité de Lausanne. De plus, nous voulions ma femme et moi rester dans le district du Gros-De-Vaud.

MB : Comment imaginez-vous la commune dans 10 ans ?

LS : Je pense que la commune sera légèrement agrandie au niveau de la population, que la collaboration avec les communes environnantes se sera intensifiée, les offres des transports publics seront encore améliorées et que Bournens restera un village où il fait bon-vivre.

CHANGEMENT

Ouverture du bureau du
Greffe municipal

Nouvel horaire dès le
14 avril 2009 :

Mardi après-midi de
14h00 à 15h30

Contrôle des habitants
Bureau des étrangers

Mardi de 17h30 à 18h30

La commune dans dix ans ... mais
comment était-elle il y a **10 ans** ?

Au 16 janvier 1999
Nombre d'habitants : 244
dont enfants -16 ans : 44

Au 7 janvier 2005
Nombre d'habitants : 254
Dont enfants -16 ans : 46

Au 6 janvier 2009
Nombre d'habitants : 279
Dont enfants -16 ans : 59

ELECTION COMPLEMENTAIRE DU 8 FEVRIER 2009

« Comme sortie du chapeau d'un magicien, Madame **Nicole TICON** est élue nouvelle conseillère communale à Bournens » Nous la félicitons et la remercions sincèrement de se mettre à disposition de notre communauté si rapidement après son arrivée au village. Nous lui souhaitons une entrée à la Municipalité aussi agréable que possible et formulons nos vœux les meilleurs de réussite et de plaisir dans l'accomplissement de sa nouvelle tâche !

Nous profitons de cette dernière élection qui a pris une forme quelque peu inhabituelle, en laissant plus d'un perplexes, pour rappeler une procédure aujourd'hui mal connue et peu appliquée.

Qui peut être candidat ?

Tout citoyenne ou citoyen ayant 18 ans, habitant la commune depuis 3 mois et jouissant de ses droits civiques.

La ou le candidat devra s'inscrire, dans un délai annoncé par affichage et envoi tous ménages, auprès du secrétaire de commune, au bureau du rez-de-chaussée de la grande salle du « Battoir ».

Il faudra que trois citoyennes ou citoyens actifs au moins appuient la ou le candidat en inscrivant leur noms et qualités sur un formulaire officiel.

Qui se charge de faire connaître la ou le candidat ?

Une séance d'information officielle organisée, 2 mois avant l'élection, par le responsable du Bureau de vote, durant laquelle les candidates et candidats se présentent ou sont présentés par une citoyenne ou un citoyen.

La ou le candidat peut imprimer et distribuer à ses frais des bulletins portant son nom et prénom. Un nombre défini de ses bulletins seront remis au Président du bureau de vote quelques jours avant l'élection.

Un groupe de citoyennes et citoyens sympathisants qui organisent un affichage, une rencontre, un tous ménages. **Dans notre commune où il n'existe pas de partis déclarés et organisés, c'est donc la responsabilité d'un quartier, d'une société, d'un groupe d'amis de rechercher une personne intéressée, volontaire et disposée à consacrer du temps et ses compétences à la gestion du ménage communal.** Ces personnes auront le souci d'aider à faire connaître la ou le candidat auprès de la population du village.

Des moyens techniques permettent aujourd'hui de remplacer avantageusement l'échange oral fait autrefois lors du coulage du lait matin et soir à la laiterie !

Qui peut élire une ou un candidat ?

Tous les citoyennes et citoyens actifs de notre commune, soit près de 200 adultes habitant le village.

C'est un devoir civique mais c'est d'abord une marque de respect et d'estime pour celle ou celui qui a le courage et la générosité de se lancer dans ce concours !

Dans une petite communauté comme celle de Bournens, il peut être nécessaire de participer à un 2^e tour d'élection qui a lieu alors dans l'après-midi du même dimanche et dont les horaires et les noms des candidats sont affichés au bureau de vote et annoncés lors de la séance des résultats du premier tour. De nouvelles candidatures peuvent alors être déposées.

Ainsi réserver du temps pour se déplacer une nouvelle fois pour donner notre voix devient un encouragement pour l'élue ou élu qui se sent appuyé (e) et légitimé(e) par un grand nombre d'électrices et électeurs. Ce doit être le signe de notre prise de conscience de la part de responsabilité individuelle que nous partageons avec les membres de la municipalité.

Et les élections municipales sont enfin l'occasion de se rencontrer, de se mieux connaître et de fêter ensemble l'événement par le rite du verre de vin ou de jus de fruits et des bricelets partagés ! De vivre un moment rare qui nous aide à sentir notre appartenance à une petite communauté mais bien vivante: celle de Bournens !

Et si la dernière élection s'était déroulée comme décrite ci-dessus, **nous serions bien plus nombreux à connaître et à encourager la nouvelle élue qui est déjà au travail pour nous!**

A bons lecteurs salut ... B. Isely

Dès le **1er avril 2009**, nous avons non seulement accueilli Nicole Ticon mais aussi notre « nouvelle-future » Greffe. Il s'agit de **Laurence Bastide** qui vient de Bretigny-sur-Morrens où elle y exerce la même fonction. Vous n'êtes pas sans savoir que notre Greffe actuel, Daniel Marti, arrive gentiment à l'âge de la retraite ! Pour sa part il arrêtera ses fonctions le 30 juin prochain après 21 années de collaboration. Nous souhaitons aux deux nouvelles « recrues » de belles années au sein de la Municipalité et à notre greffe actuel une belle préparation à sa retraite !

 Vous avez envie de prendre votre plume et d'écrire dans l'Argan au courant une anecdote, un événement marquant ou encore nous montrer une photo ? Prenez contact avec Sylvie Guignet au 021/731 18 25

THE MORNING FELLOWS

Jean-David Chappuis, Laurent Rebeaud, Norbert Guignet, Marc Diserens et Bernard Muhl des Morning Fellows ont enthousiasmé les auditeurs venus le 29 mars dernier dans notre Temple à Sullens en chantant, a capella, du negro spiritual et du gospel song.

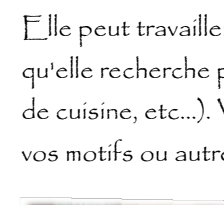
Du côté de chez nous

Artistes et artisans de Bournens, nous vous présentons **Monique Clerc** et **André Visinand** qui exposent actuellement leurs œuvres au **Café-restaurant, Galerie de L'Union** du **4 mars au 2 juin 2009**.



Monique Clerc a découvert la technique du découpage-collage il y a déjà 8 ans.

Elle l'utilise sur des anciens objets en fer (seaux à charbon, brocs, cafetières, bassines, bidons, boilles à lait, etc...), sur du bois (boîtes, coffrets, plateaux, valises, etc...), et sur des petits meubles (chevets, petites commodes, tables, chaises, coffres). Elle donne une deuxième vie à tous ces objets qui animent ensuite un coin ou un recoin de votre maison.



Elle peut travailler sur de plus grandes pièces que vous possédez déjà ou qu'elle recherche pour vous (buffets, grandes commodes, portes d'agencement de cuisine, etc...). Vous aurez ainsi la possibilité de choisir vos couleurs, vos motifs ou autre.



André Visinand est tapissier-décorateur de profession. Depuis quelques années, il partage la passion et l'art du découpage avec sa compagne, Monique Clerc. Attiré par la peinture, il a choisi d'allier ces deux techniques, soit la peinture et le découpage-collage, un alliage, voire une alliance qui a cours dans les plus grandes Ecoles d'art.

Téléphone : 021/731 35 04 - E-mail : clerc.visinand@hotmail.com

DES JEUNES ESPOIRS DANS NOTRE VILLAGE !

Le 13 mars 2009, a eu lieu **LA FINALE SUISSE DE KIDS CUP 09** à Olten où a participé l'Equipe d'Athlétisme du Lausanne Sport. Cette dernière entraîne **Emmy et Alana Oppliger** qui ont fini respectivement 1^{ère} et 3^{ème} (par équipe, dans deux catégories différentes).

Le 4 avril 2009, Cheseaux accueillait **LES TRAINES-SAVATES**. Résultats de nos petits Argans :

Ont fait 3.4 km : sur 60 participantes : 6^{ème} pour **Emmy Oppliger** et 31^{ème} pour **Elodie Magnenat**.

Ont fait 1.7 km : sur 118 participantes : 26^{ème} pour **Alana Oppliger**, 82^{ème} pour **Marie Cavalier**, 84^{ème} pour **Timéa Oppliger** et 115^{ème} pour **Charlotte Cavalier**.

Sur 132 participants : 22^{ème} pour **Fabien Magnenat**.

Le 4 avril également, se déroulait à Genève **LE CHAMPIONNAT GENEVOIS** de gymnastique artistique.

Marine Guignet a terminé 17^{ème} avec distinction sur 40 participantes.

Et puis le 25 avril, **LES 20 KM DE LAUSANNE !** **Ont fait 4 km** : sur 223 participantes :

5^{ème} pour **Emmy Oppliger**. Sur 261 participants : 213^{ème} pour **Adrien Weber** et 239^{ème} pour **Adrien Weber**.

Ont fait 2 km : sur 626 participantes : 137^{ème} pour **Alana Oppliger** et 286^{ème} pour **Elodie Magnenat**.

Sur 692 participants : 167^{ème} pour **Fabien Magnenat** et 529^{ème} pour **Axel Weber**.

A noter que des parents ont aussi couru à Cheseaux et Lausanne sur des distances de 10 km à 20 km !!

